



Direction Enfance Jeunesse Education
Mairie de Corbie

PROJET EDUCATIF LOCAL (P.E.L)



Mairie de Corbie
1 rue Faidherbe BP 10237
80800 CORBIE
mairie@mairie-corbie.fr / 03.22.96.43.00

LE PROJET EDUCATIF LOCAL – MAIRIE DE CORBIE

PRÉAMBULE

Le Projet Educatif (PE) est un projet porté par M. le Maire via la Direction Enfance Jeunesse Education (DEJE) de la mairie de Corbie dont la délégation municipale est portée par Mme Virginie ROUSSELLE, Adjointe déléguée à l'Enfance Jeunesse Education.

La rédaction ainsi que la coordination du PE est réalisée par la directrice de l'Enfance Jeunesse Education, Claire SCELLIER, assistée de la responsable du service Jeunesse (ALSH Extra et Périscolaire, et la Pause Méridienne), Marie HURIAUX. Claire SCELLIER est également en charge du Scolaire.

La coordinatrice intervient, assistée de toute son équipe, dans la mise en œuvre des actions et veille à la qualité des interventions dans le respect de la réglementation en vigueur.

La direction Enfance Jeunesse Education met tout en œuvre pour travailler en étroite collaboration avec ses partenaires : les établissements scolaires, les associations sportives et culturelles, les associations de parents d'élèves et les institutions, ainsi que les différents services de la mairie (Police Municipale, service Technique, Sport & Bien-être, Petite Enfance, etc ...).

La Mairie de Corbie, par le biais de la DEJE a pour vocation d'organiser des temps de loisirs éducatifs extra et périscolaires pour les enfants et les jeunes de 3 à 13 ans.

Présentation du territoire :

1. Situation géographique :



Corbie est une commune située en Picardie dans le département de la Somme (80), dans la Région des Hauts de France. Le chef-lieu du canton siège à la communauté de communes du Val de Somme. Corbie a une superficie de 1625 ha dont 102 ha de bois et forêt et une altitude moyenne de 34 m.

La commune est au pied de l'éperon calcaire et au cœur des trois vallées d'Ancre. La Somme et l'Hallue sont traversées par la rivière La Boulangerie. Corbie est également située à 17 km d'Amiens, 1h30 de Paris et se situe au bord du fleuve de la Somme. Elle est également jumelée avec la ville de Pickering en Grande Bretagne et la ville d'Höxter en Allemagne.

La commune de Corbie est répartie en 3 quartiers : Le Centre, Etampes et la Neuville.

2. Historique du Territoire et événements de la commune :

L'origine du nom de Corbie viendrait de l'ancien nom de la rivière d'Ancre qui la traverse la « Corbie » ou La « Corbe »

Dès lors les habitants de la ville de Corbie portent le nom de Corbéens et Corbéennes.

Corbie fut le siège d'une célèbre Abbaye Royale Saint Pierre, qui était un monastère de moines. C'est Sainte Bathilde née vers 630 et décédée en 680 reine des francs et épouse de Clovis II qui la fonda en 657 durant sa régence.

Elle abandonna, au profit de L'abbaye, la terre de Corbie est ses dépendances qui étaient du domaine de la Couronne. Les terres de l'abbaye s'étendaient du Nord de la Somme au Sud de l'Authie. 76 Abbés se succédèrent à la tête de celle-ci jusqu'à la révolution. Devenue importante au 17^{ème} siècle, Corbie laissa son nom dans l'Histoire lors de sa prise par les Espagnoles en 1636 et de sa reprise la même année par Louis XIII et Richelieu.

L'Abbatiale, l'église St. Etienne, l'église Notre Dame de la Neuville, la porte d'honneur de l'Abbaye, les remparts, le mur de l'enclos, l'hôtel de ville sont les témoins de ce riche passé.



De nombreux personnages emblématiques ont laissé leur empreinte à Corbie et témoignent de cette richesse :

L'Abbé Maurdramne dont la particularité a été de rédiger en sept écritures différentes dont la minuscule Caroline qui s'imposa dans tout l'occident.

L'Abbé Adalhard, grand abbé de l'époque carolingienne né en 752 et décédé en 826 était le cousin germain de Charlemagne. Il fut abbé, comte de Corbie et maire du Palais sous le règne de Charlemagne. Il fut moine à Corbie sous l'abbatiat de Maurdramne, qui lui succéda en 781 en devenant Abbé. Il réglementa en 822 le fonctionnement de l'Abbaye et sera le fondateur de l'Abbaye de Corvey en Allemagne.

Sainte Colette, réformatrice des ordres de St. François d'Assise et Eugène Lefebvre, pionnier de l'aviation naquirent à Corbie ou dans les environs.

Certains de ces personnages célèbres ont aujourd'hui leur nom ou œuvre associés à des structures de Corbie, La Caroline qui est représentée par une école élémentaire, l'abbé Adalhard dont le nom a été repris pour la salle de spectacle du centre culturel. Ste Colette et Eugène Lefebvre ont également leurs noms attribués à un établissement scolaire.

Corbie est également une ville riche en événements sportifs et culturels.

Depuis plusieurs années la commune organise de nombreuses manifestations diversifiées notamment grâce aux nombreuses associations présentes dans la commune, aux services Sports & Bien-être et Culturel.

Celui-ci propose de nombreuses animations notamment la foire de Pâques, la Fête dans la Rue, Corbie Fête l'été, le Fest'hiver, le salon des loisirs, une saison culturelle au théâtre les docks (centre Adalhard) et à la buanderie. De plus, des artistes (peintres, sculpteurs, etc..) connus et moins connus exposent régulièrement au Centre d'Accueil et d'Animation.

3. Données démographiques de la commune :

La commune de Corbie compte 6 167 habitants (millésimée 2022). Et 6 276 habitants en 2020.

La densité démographique (hab/km²) en 2025 est de 374.2. La variation annuelle moyenne de la population est de – 0.7 % entre 2020 et 2025.

Population de 15 à 64 ans par type d'activité

Type d'activité	2010	2015	2021
Ensemble	4 015	3 867	3 715
Actifs en %	71.2	70.2	73.5
Actifs ayant un emploi en %	60.7	59.2	65.8
Chômeurs en %	10.5	11.0	7.7
Inactifs en %	28.8	29.8	26.5
Elèves, étudiants et stagiaires non rémunérés en %	8.6	10.7	9.2
Retraités ou préretraités en %	9.7	9.0	7.4
Autres inactifs en %	10.5	10.1	9.9

- Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024.

Activité et emploi de la population de 15 à 64 ans par sexe et âge en 2021

Sexe et âge	Population	Actifs	Taux d'activité en %	Actifs ayant un emploi	Taux d'emploi en %
Ensemble	3 715	2 730	73.5	2 443	65.8
15 à 24 ans	750	366	48.8	295	39.3
25 à 54 ans	2 132	1 916	89.9	1 748	82.0
55 à 64 ans	833	448	53.7	400	48.1
Hommes	1 822	1 362	74.8	1 211	66.5
15 à 24 ans	412	219	53.1	174	42.3
25 à 54 ans	1 019	938	92.1	853	83.7
55 à 64 ans	391	205	52.4	184	47.1
Femmes	1 893	1 368	72.3	1 232	65.1
15 à 24 ans	338	147	43.6	121	35.7
25 à 54 ans	1 113	978	87.8	895	80.4
55 à 64 ans	442	242	54.9	216	48.9

- Source : Insee, RP2021 exploitation principale, géographie au 01/01/2024.

Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi qui résident dans la zone

	2010	%	2015	%	2021	%
Ensemble	2 452	100	2 312	100	2 462	100
Travaillent :						
Dans la commune	822	33.5	675	29.2	606	24.6
Dans une commune autre que la commune de résidence	1 630	66.5	1 637	70.8	1 856	75.4

- Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024.

Population par grandes tranches d'âges :

Age	2010	%	2015	%	2021	%
Ensemble	6 388	100.0	6 293	100.0	6 177	100.0
0 à 14 ans	1 159	18.1	1 006	16.0	928	15.0
15 à 29 ans	1 101	17.2	1 057	16.8	1 058	17.1
30 à 44 ans	1 207	18.9	1 091	17.3	1 053	17.1
45 à 59 ans	1 293	20.2	1 251	19.9	1 185	19.2
60 à 74 ans	913	14.3	1 138	18.1	1 261	20.4
75 ou plus	715	11.2	750	11.9	692	11.2

- Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024.

Population par sexe et âge en 2021 :

Age	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	2 939	100.0	3 238	100.0
0 à 14 ans	492	16.7	436	13.5
15 à 29 ans	571	19.4	486	15.0
30 à 44 ans	502	17.1	551	17.0
45 à 59 ans	556	18.9	629	19.4
60 à 74 ans	583	19.8	678	20.9
75 à 89 ans	211	7.2	335	10.4
90 ans ou plus	24	0.8	122	3.8
<hr/>				
0 à 19 ans	708	24.1	611	18.9
20 à 64 ans	1 606	54.6	1 718	53.1
65 ans ou plus	625	21.3	909	28.1

- Sources : Insee, RP2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024.

Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle :

Catégorie socioprofessionnelle	2010	%	2015	%	2021	%
Ensemble	5 229	100.0	5 344	100.0	5 315	100.0
Agriculteurs exploitants	12	0.2	0	0.0	5	0.1
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	103	2.0	119	2.2	74	1.4
Cadres et professions intellectuelles supérieures	225	4.3	303	5.7	340	6.4
Professions intermédiaires	694	13.3	726	13.6	617	11.6
Employés	971	18.6	885	16.6	877	16.5
Ouvriers	845	16.2	696	13.0	636	12.0
Retraités	1 513	28.9	1 630	30.5	1 866	35.1
Autres personnes sans activité professionnelle	862	16.5	983	18.4	901	17.0

- Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2024.

Composition détaillée des ménages composés d'une seule famille :

Ménages d'une famille	Nombre de ménage	%	Population des ménages
Ensemble	1 715	100.0	4 780
Couple sans enfant	752	43.7	1 503
Couples avec enfant(s)	648	37.7	2 476
Couple avec uniquement enfant(s) du couple	539	31.3	2 065
Couple avec au moins un enfant d'un seul des deux membres du couple	109	6.3	410
Famille monoparentale	315	18.3	802
Homme seul avec enfant(s)	91	5.3	226
Femme seule avec enfant(s)	224	13.0	576

- Sources : Insee, RP2021, exploitation complémentaire, géographie au 01/01/2024.

Ressources et Besoins :

Pour répondre aux besoins des familles Corbéennes, la municipalité a progressivement mis en place les services à la population suivants :

- La halte-garderie en 1994 pour les enfants âgés de 2 ans ½ à 6 ans. Puis construction d'un EAJE (Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants) avec un RPE (Relais Petite Enfance) en 2020.
- Le Centre d'Animation Jeunes (C.A.J) en 1998 pour les jeunes âgés de 12 à 19 ans. Fermé en 2010.
- L'Accueil Périscolaire en 2003 pour les enfants âgés de 7 à 12ans.
- Les Services de Restauration Scolaires en 2004 (sur 2 sites du quartier du centre-ville), hébergement au Collège Eugène Lefebvre (élémentaires) et au Lycée Agricole Ste Colette (maternelles).
- L'Accueil Périscolaire en 2005 pour les enfants âgés de 3 à 6 ans.
- L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H) Extra et Périscolaire en 2006 pour les enfants âgés de 3 à 12 ans.

- L'Aide Aux Devoirs (A.A.D) de 2011 à 2023.
 - Création d'un satellite de Restauration supplémentaire (SPLN) dans le quartier de la Neuville en 2013 (restauration en liaison froide).
 - Les T.A.P (Temps d'Activités Péri-scolaires) de 2014 à 2017.
 - Création d'un site de Restauration supplémentaire (SPE) dans le quartier d'Etampes en 2015 (restauration en liaison froide).
 - Réfection d'anciens logements de fonction au sein du quartier d'Etampes pour l'ouverture de l'Espace Des Enfants, local de l'Accueil Collectif de Mineurs Extra et Péri-scolaire, en 2018.
 - Création d'un satellite de Restauration supplémentaire (CENTRE) dans la cour de récréation de l'école élémentaire Roses de Picardie en 2023 (restauration en liaison froide). Remplace la restauration qui se déroulait au Lycée Agricole Ste Colette.
 - Mise en place d'un site de restauration provisoire dans la salle de l'enclos, afin d'accueillir dès septembre 2025, les élèves des écoles élémentaires la Caroline et Roses de Picardie, et dans l'attente de la création d'un satellite de restauration pérenne (en remplacement de l'hébergement actuel qui se déroulait au Collège Eugène Lefebvre).
-

Le logement à Corbie :

Type de logement	2011	%	2016	%	2022	%
Ensemble	2 743	100.0	2 839	100.0	2 937	100.0
Maisons	2 171	79.2	2 270	80.0	2 339	79.6
Appartements	560	20.4	558	19.7	589	20.0
Autres	12	0.4	10	0.4	10	0.3

- Sources : Insee, RP2011, RP2016 et RP2022, exploitations principales, géographie au 01/01/2025.

Résidences principales selon le statut d'occupation :

Statut d'occupation	2011		2016		2022			
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre de personnes	Ancienneté moyenne d'emménagement en année(s)
Ensemble	2 528	100.0	2 608	100.0	2 674	100.0	5 670	16.7
Propriétaire	1 371	54.2	1 454	55.8	1 539	57.6	3 448	21.0
Locataire	1 116	44.1	1 111	42.6	1 087	40.6	2 134	10.8
Logé gratuitement	41	1.6	43	1.6	48	1.8	88	10.7

- Sources : Insee, RP2011, RP2016 et RP2022, exploitations principales, géographie au 01/01/2025.

Les infrastructures :

Corbie dispose de nombreuses infrastructures éducatives, culturelles, sportives, jeunesse et autres.

- Les structures éducatives :

- Une école maternelle : Françoise Dolto
- Une école élémentaire : Michel Petrucciani
- Deux écoles primaires :
 - o L'Ecole du Centre répartie en trois bâtiments scolaires (écoles élémentaires La Caroline et Roses de Picardie, l'école maternelle Les Pierres Blanches)
 - o L'école Au Bord de l'Ancre répartie en trois bâtiments scolaires (écoles élémentaires République et Pauchelet, l'école maternelle Au Bord de l'Ancre)
- Deux collèges : Eugène Lefebvre (publique) et le collège privé Sainte Colette
- Un lycée d'enseignement agricole privé, Sainte Colette

- Les structures culturelles :

- Le Théâtre les Docks, centre Adalhard (structure communale)
- La médiathèque (structure inter communale)
- Ciné Docks situé dans le centre Adalhard (structure Associative)
- Théâtre La buanderie (salle communale) pour les compagnies en résidences
- Le Foyer culturel (bâtiment municipal mis à la disposition d'une association proposant des activités culturelles, sportives (gym, yoga, art floral, etc...))

- Les structures d'actions sociales et solidaires :

- Le CCAS (le logement, le R.S.A, le conseiller numérique, etc...)
- L'Epicerie Solidaire

- Les structures municipales liées à la Petite Enfance :

- L'EAJE « les Corbisous »
- Le RPE
- Trois sites de restauration pour les élèves de maternelles
- Un ACM (Accueil Collectif de Mineurs) Extra et Périscolaire à partir de 3 ans

- Les structures municipales liées à la Jeunesse :

- Un ACM Extra et Périscolaire qui s'organise dans trois bâtiments qui sont : l'EDE (Espace Des Enfants) qui est le bâtiment principal, l'école maternelle Françoise DOLTO et l'école élémentaire Michel PETRUCCIANI (bâtiments juxtaposés)
- Trois sites de restauration pour les élèves d'élémentaires

- **Structures Sanitaires et médico-sociales :**
 - Le Centre hospitalier
 - Le Centre de rééducation des 3 vallées
 - Le Foyer de vie
 - L'EHPAD : établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
 - Les Résidences les naturelles, du Parc et les Bleuets
- **Autres structures :**
 - Le Centre Technique municipal
 - Camping municipal « Les Poissonniers »
 - Office de Tourisme (intercommunal)
 - Déchèterie (intercommunale)
- **Les structures sportives :**
 - Deux Gymnases intercommunaux
 - Un stade de Football municipal
 - Une piste d'athlétisme intercommunale
 - Un Tir à l'arc (Association - bâtiment communal)
 - Une école du Cirque (Association - bâtiment communal)
 - Une piscine « La Calypso » intercommunale
 - Des Terrains de tennis (Association – terrains municipaux)
 - Un Boulodrome (Association – structure municipale)

Ces différentes structures permettent à la ville de Corbie de proposer, à l'ensemble de la population Corbéenne, de nombreux lieux d'échanges, d'initiations et de divertissements.

La commune dispose également de nombreuses associations sportives (**19**) et culturelles (**14**) qui permettent aux Corbéennes et Corbéens d'avoir un panel d'activités variées.

La ville possède également un BUS de 47 places qui effectue :

- Le ramassage des enfants inscrits à l'Accueil Périscolaire matin et soir
- Le transport des enfants dans le cadre des sorties scolaires
- Le transport des enfants dans le cadre des sorties de l'ACM Extra et Périscolaire

Objectifs Educatifs du PEL :

Pour élaborer les Objectifs Educatifs, la commune s'est inspirée :

- A. **Des axes inhérents aux projets d'écoles :** (Cf. CR 1^{ers} Conseils d'écoles de l'année scolaire 2024/2025) :

1. Ecole primaire ABDA (quartier de la Neuville) :
 - Axe Apprentissage : Multiplier et favoriser des projets dans lesquels les élèves mobilisent des compétences de productions et de compréhension orales et écrites.
 - Axe Équité : Amener les élèves à accéder à l'art et à la culture en élaborant une programmation pour le PEAC (Parcours d'Education Artistique et Culturelle).
 - Axe Valeurs : Transmettre des valeurs communes en favorisant les actions citoyennes.
2. Ecole primaire Centre (quartier du centre-ville) :
 - Axe Apprentissage : garantir la maîtrise de la langue orale et écrite dans toutes les disciplines du cycle 1 au cycle 3.
 - Axe Équité : Susciter l'ambition et la curiosité de tous les élèves, favoriser l'utilisation de l'informatique au quotidien, favoriser l'ouverture sur le monde et garantir l'accès à la culture pour tous.
 - Axe Valeurs : l'enfant se développe et s'amuse en tant que citoyen grâce à ses connaissances des valeurs de la République et à sa maîtrise du langage oral.
3. Ecole maternelle Françoise DOLTO (quartier d'Etampes) :
 - Axe Apprentissage : Garantir la maîtrise des apprentissages fondamentaux en faisant évoluer notre pédagogie pour être au plus près des besoins des élèves
 - Axe Equité : Assurer la réussite éducative et l'épanouissement des élèves en faisant de la santé un enjeu collectif
 - Axe Valeurs : Faire vivre les valeurs de la République dans le quotidien des classes en impliquant les élèves et les différents partenaires
4. Ecole élémentaire Michel PETRUCCIANI (quartier d'Etampes) :
 - Axe Apprentissage : Améliorer les capacités de compréhension des élèves en multipliant les activités orales et écrites
 - Axe Valeurs : Transmettre les valeurs de la République à l'école en développant un projet de vie scolaire
 - Axe Equité : Rechercher le bien-être et l'équilibre des élèves en promouvant la santé physique, mentale, sociale et environnementale au service des progrès des élèves.

B. Des compétences 6 du socle commun : Les compétences sociales et civiques

- Pour ce faire, deux objectifs sont travaillés :
- **Le Vivre en société** : L'élève (l'enfant) doit être capable de respecter les règles, notamment le règlement intérieur de l'établissement (école) et de la structure d'accueil (ACM Extra et Périscolaire). Et doit être capable de communiquer et de travailler en équipe (école) et de jouer en équipe (ACM Extra et Périscolaire), ce qui suppose savoir écouter.
 - **Attitudes quant à cet objectif** : le respect de soi ; le respect des autres (civilité, tolérance, refus des préjugés et des stéréotypes) ; le respect de l'autre sexe ; le respect de la vie privée ; la volonté de résoudre pacifiquement les conflits ; la conscience que nul ne peut exister sans autrui : nécessité de la contribution de chacun à la collectivité - sens de la responsabilité par rapport aux autres - nécessité de la solidarité (prise en compte des besoins des personnes en difficulté – physiquement et économiquement).
 - **Se préparer à sa vie de citoyen** : l'élève (l'enfant) devra être capable de jugement et d'esprit critique. Ce qui suppose qu'il doit savoir : évaluer la part de subjectivité ou de partialité d'un

discours, d'un récit, d'un reportage ; distinguer un argument rationnel d'un argument d'autorité ; apprendre à identifier, classer, hiérarchiser, soumettre à critique l'information et la mettre à distance ; distinguer virtuel et réel ; savoir construire son opinion personnelle et pouvoir la remettre en question, la nuancer.

Attitudes quant à cet objectif : l'élève (l'enfant) doit avoir conscience de ses droits et devoirs ; la conscience de l'importance du vote et de la prise de décision démocratique ; la volonté de participer à des activités civiques.

C. Des compétences 7 du socle commun : L'autonomie et l'initiative

Pour ce faire, deux objectifs sont travaillés :

- **L'Autonomie** : l'élève (l'enfant) doit être capable, entre autres, de savoir respecter des consignes, de raisonner avec logique, développer sa persévérance et avoir une bonne maîtrise de son corps, savoir nager.

Attitudes quant à cet objectif : la motivation, la confiance en soi, le désir de réussir et de progresser sont des attitudes fondamentales (volonté de se prendre en charge personnellement, d'exploiter ses facultés intellectuelles et physiques, conscience de l'influence des autres sur ses valeurs et ses choix).

- **L'esprit d'initiative** : l'élève (l'enfant) doit apprendre à passer des idées aux actes, ce qui suppose savoir : définir une démarche adaptée au projet ; prendre l'avis des autres, échanger, informer, représenter le groupe ; déterminer les tâches à accomplir, établir des priorités ; prendre des décisions, s'engager et prendre des risques en conséquence.

Attitudes quant à cet objectif : l'envie de prendre des initiatives, d'anticiper, d'être indépendant et inventif dans la vie privée, dans la vie publique et plus tard au travail, constitue une attitude essentielle. Elle implique : curiosité et créativité ; motivation et détermination dans la réalisation d'objectifs.

 Le socle commun des connaissances et des compétences – Décret du 11 juillet 2006 – Tout ce qu'il est indispensable de maîtriser à la fin de la scolarité obligatoire.

D. Les besoins des enfants âgés de 3 à 14 ans (besoins et caractéristiques)

(Cf. Annexe 1)

Objectifs Educatifs retenus :

- I. Epanouissement de l'enfant et promotion du JEU.
- II. Apprentissage des responsabilités et de la Citoyenneté.
- III. Apprentissage à la vie en collectivité dans la bienveillance et le respect de l'autre.
- IV. Esprit d'initiative et projets sur l'environnement, le développement durable, la solidarité, le partage et la communication.

Les Axes Educatifs :

- **La Citoyenneté**
- **Le Jeu**
- **Le Vivre Ensemble**
- **Le Respect**
- **L'Environnement**

Pour tendre à la concrétisation des objectifs éducatifs, la responsable du service Jeunesse a élaboré en concertation avec l'équipe d'animateurs, les objectifs pédagogiques, qui leur permettront d'établir leurs projets d'animations

Objectifs Pédagogiques retenus (découlant des objectifs éducatifs) :

1. Permettre à l'enfant de vivre un réel temps de vacances dans la bienveillance et la sérénité.
2. Permettre à l'enfant de s'exprimer, de donner son avis, d'avoir le choix.
3. Mettre en avant les notions de Vivre Ensemble au travers d'échanges, de jeux collectifs, de créations et de rencontres passerelles.
4. Découvrir et connaître son environnement afin de le respecter et de le préserver.
5. Exploiter à bon escient les richesses de son environnement.
6. Permettre la création, à partir d'un thème donné, afin de développer le savoir-faire et l'esprit critique.
7. Favoriser les rencontres passerelles et l'égalité filles-garçons.

Renforcer les Compétences Psychosociales (CPS) :

Pour favoriser :

- **Les compétences cognitives :**
 - ✍ **Avoir conscience de soi** (connaissance de soi, savoir penser de façon critique, capacité d'auto-évaluation positive, capacité d'attention à soi ou pleine conscience)
Nous mettons en place les projets, actions, et activités suivantes :
Création d'autoportrait en dessin ou en texte, activités d'expression comme le chant, la danse, l'art, le mime, le théâtre... Bilan quotidien où chacun peut s'exprimer et donner son avis. Réalisation d'activités individuelles : expression, choix, réussite, fierté, apprentissage.
« Je me connais »
 - ✍ **Capacité de maîtrise de soi** (capacité à gérer ses impulsions, capacité à atteindre ses buts)
Nous mettons en place les projets, actions, et activités suivantes :
Ateliers manuels : origami, perles fines, perles à chauffer, peinture au coton-tige... et de constructions : lego, kaplas ... Séances lecture Bibliothèque et jeux ludothèque : écoute, calme, respect du matériel.
« Je garde mon calme »

-  **Prendre des décisions constructives** (capacité à faire des choix responsables, capacité à résoudre des problèmes de façon créative)

Nous mettons en place les projets, actions, et activités suivantes :

Création de jeux collectifs comme des jeux de 7 familles ou jeux de plateaux géants.

Participation à la décoration de la salle de vie collective suivant une thématique. Vivre des temps de jeux collectifs et de coopération : Escape Game, chasse au trésor,

Incroyable Talent... Jeux de stratégie et de réflexion.

« Je choisis en pensant aux conséquences »

○ **Les compétences sociales :**

-  **Communiquer de façon constructive** (capacité d'écoute empathique, communication efficace)

Nous mettons en place les projets, actions, et activités suivantes :

Ecouter et s'écouter, création de règles de vie, usage du bâton de parole, jeux autour de la communication : le téléphone, bataille navale collective, dessin à l'aveugle ou musical... Création d'histoires à raconter : Kamishibai, marionnettes, théâtre.

« Je m'exprime et écoute avec respect »

-  **Développer des relations constructives** (développer des liens sociaux, développer des attitudes et comportements prosociaux)

Nous mettons en place les projets, actions, et activités suivantes :

Jeux de coopération et/ou collectifs : tournois sportifs, chasse au trésor, béret...

Vivre ensemble : goûter partagé, animations passerelles comme le jardinage et grands jeux. Animations : atelier cuisine, jeux de rôles, jeux d'imitation, jeux de société... Jeux filles / garçons, malle pédagogique sur le handicap.

« Je grandis et construis »

-  **Résoudre des difficultés** (savoir demander de l'aide, capacité d'assertivité et de refus, résoudre des conflits de façon constructive)

Nous mettons en place les projets, actions, et activités suivantes :

Les petites réparations entre enfants, mise en place d'une boîte à secrets permettant aux enfants de s'exprimer librement. Mise en place d'un espace permettant l'isolement si besoin : coussins, balles à picots, coloriages, jeux de manipulation.

« Je trouve une solution collective »

Les compétences émotionnelles :

-  **Avoir conscience de ses émotions et de son stress** (comprendre les émotions et le stress, identifier ses émotions et son stress)

Nous mettons en place les projets, actions, et activités suivantes :

Jeux sensoriels : parcours sensoriel, s'exprimer grâce aux 5 sens, création de bouteilles sensorielles, lecture et temps calme sensoriels... Valorisation de l'écoute active et de la bienveillance entre tous dans la vie quotidienne.

« J'identifie ce que je ressens »

-  **Réguler ses émotions** (exprimer ses émotions de façon positive, gérer ses émotions)

Nous mettons en place les projets, actions, et activités suivantes :

Séance de relaxation, de respiration, de jeux sensoriels, de lectures sur les sens et les émotions. Activités de modelage comme la pâte à modeler, pâte à sel, sable magique... Discussion avec l'enfant à tous moments de la journée. Temps de jeux / animations

individuelles avec des espaces définis : table à puzzles, table à perles, table à dessin ou coloriage, table avec pâte à modeler ou origami.

« Je calme mon cœur et mon esprit »

 **Gérer son stress** (réguler son stress au quotidien, capacité à faire face en situation d'adversité)

Nous mettons en place les projets, actions, et activités suivantes :

Affichage des plannings et des menus, explications données sur la journée, jeux de présentation, journée ritualisée, mise en place de matériel pédagogique : balles à picots, jeux anti-stress et de réflexion, coloriages mandalas ainsi que des instants de détente : temps calme extérieur, jeux de respiration, musiques douces, exercices d'étirements.

« Je respire et je me détends »



Les moyens mis en œuvre :

Afin de nous permettre d'atteindre les objectifs fixés, des activités relevant de thématiques diverses sont proposées aux enfants du territoire et de certaines communes environnantes :

- Activités physiques et sportives
- Activités scientifiques et techniques
- Activités Culturelles
- Activités ayant trait au Développement durable
- Activités ayant trait à la Citoyenneté
- Activités ayant trait à la créativité
- Journées à thèmes, Grands Jeux, jeux de coopération,

Effets attendus (connaissances, compétences, comportements, etc...) :

- Enrichissement des connaissances culturelles
 - Evolution au niveau du langage et du vocabulaire
 - Enrichissement des connaissances littéraires
 - Enrichissement à propos des pratiques artistiques nouvelles
 - Liberté d'expression (prise de parole, aisance verbale)
 - Développement de l'esprit critique
 - Renforcement du respect et de l'esprit collectif
 - Progrès concernant la vie en collectivité
 - Renforcement du dialogue et du relationnel Parents/Personnel d'animation
-

Modalités d'information des familles : Règlement de Fonctionnement du service Jeunesse, site internet de la ville, Facebook ALSH et Facebook mairie, Projets Educatif et Pédagogiques accessibles sur le site de la Mairie ainsi qu'à l'EDE, Plannings des projets (thématisé, activités, sorties, etc...), et affichages réguliers.

Périodes concernées par le PEL :

Les mercredis, les vacances d'Automne, d'Hiver, de Printemps, de Juillet et d'Août et les temps d'Accueil Périscolaire (matin et soir). Ainsi que la Pause Méridienne et certaines journées scolaires lors de mises en place de projets transversaux (journée de Prévention Sécurité Routière, tracés pédagogiques dans les cours de récréation des bâtiments scolaires, etc...)

Les temps d'enseignement sont organisés sur la semaine de 4 jours (soit 8 demi-journées).

Contexte Local (données de la CAF dans le cadre du CEJ 2019 – 2022)

1 – *Données socio-démographiques* :

La population :

Nombre d'habitants au 01/01/2013	Nombre d'allocataires CAF	Personnes couvertes	Part des personnes couvertes sur la population
6 363	1318		49.19 %

Nombre total d'enfants âgés de 0 à 17 ans révolus :

Nombre d'enfants de 0 à 2 ans révolus	Nombre d'enfants de 3 à 5 ans révolus	Nombre d'enfants de 6 à 11 ans	Nombre d'enfants de 12 à 17 ans révolus
188	176	380	407
Pourcentage sur le total des enfants	Pourcentage sur le total des enfants	Pourcentage sur le total des enfants	Pourcentage sur le total des enfants
16.33 %	16.33 %	33.01 %	35.36 %

Structures Familiales :

Nombre de couples	Nombre de familles monoparentales	Nombre d'allocataires avec enfants	Nombre de familles nombreuses	Nombre de familles monoparentales avec 3 enfants ou plus	Nombre d'allocataires bénéficiaires du RSA
549	217	672	118	19	168

Part de couples	Part de familles monoparentales	Part d'allocataires avec enfants	Part de familles nombreuses	Part de familles monoparentales avec 3 enfants ou plus	Part d'allocataires bénéficiaires du RSA
41.65 %	16.46 %	50.99 %	17.56 %	8.76 %	12.75 %

Activité professionnelle :

Taux d'activité de la population CAF 25/49 ans Hommes (actifs occupés et en recherche d'emploi)	Taux d'activité de la population CAF 25/49 ans Femmes (actives occupées et en recherche d'emploi)
84.63 %	78.89 %

Les besoins en mode de garde :

Nombre total d'enfants âgés de 0 à 17 ans révolus dont les parents sont actifs ou l'un d'eux :

Nombre d'enfants de 0 à 2 ans révolus dont l'un ou les deux parents sont actifs	Nombre d'enfants de 3 à 5 ans révolus dont l'un ou les deux parents sont actifs	Nombre d'enfants de 6 à 11 ans révolus dont l'un ou les deux parents sont actifs	Nombre d'enfants de 12 à 17 ans révolus dont l'un ou les deux parents sont actifs
127	120	290	317
Pourcentage sur le total des enfants	Pourcentage sur le total des enfants	Pourcentage sur le total des enfants	Pourcentage sur le total des enfants
67.55 %	68.18 %	76.32 %	77.89 %

Besoins répertoriés sur le territoire :

Afin de cibler les besoins sur le territoire, nous nous efforçons de nous référer aux différents projets d'écoles de la commune. La ville de Corbie est répartie sur trois quartiers qui possèdent chacun leurs écoles maternelles et élémentaires.

Celles-ci scolarisent des élèves aux caractéristiques différentes malgré le fait que les élèves résident tous dans la même commune.

Articulation Projet Educatif et dispositifs existants :

En effet, afin de pouvoir respecter au mieux la courbe d'intensité relative aux rythmes des enfants, les animateurs professionnels doivent considérer le temps de l'enfant dans sa globalité et par conséquent articuler le PEL à l'ensemble des dispositifs existants sur la commune.

De ce fait, les animations de l'Accueil Périscolaire du soir sont revisitées de façon à ce que l'enfant finisse sa journée par des activités calmes et apaisantes. Le PEL s'articule à l'ACM Extra et Périscolaire et à la Pause Méridienne qui sont des dispositifs mis en place sur la commune.

Le « rien faire » aura également sa place quand l'enfant en nécessitera le besoin et le désir.

Il est IMPORTANT que tous ces temps partagés par l'enfant soient en cohérence tout en essayant de respecter le rythme de chacun.

Des actions seront menées, dans le cadre de l'A.C.M Extra et Périscolaire, autour de la parentalité afin de travailler au renforcement de la place des parents dans les lieux de vie des enfants, dans le dialogue et la coopération avec les équipes de la D.E.J.E (Direction Enfance Jeunesse Éducation).

L'organisation d'une journée d'ACM :

JOURNÉE TYPE

07h30 09h00	Accueil et Pointages Péricentre Arrivées échelonnées
09h00 11h30	Pointages / Animations / Projets / Vie quotidienne
11h30 13h00	Cantine : 11h30 pour les maternels 11h50 pour les primaires
13h00 14h00	Jeux extérieurs / Sieste ou Temps calme / Temps de jeux libres
14h00 16h00	Animations / Projets / Vie quotidienne
16h00 17h00	Goûter / Jeux / Rangement / Bilan du jour
17h00 18h30	Accueil et pointages Péricentre Départs échelonnés

L'organisation de la Pause mérienne sur le temps scolaire :

La commune de Corbie dispose de quatre sites de restauration scolaire.

21 agents (animateurs et ATSEM) encadrent ce temps d'accueil pour un total de 332 enfants inscrits (nombre d'enfants maximum présents par jour = 289).

Afin d'articuler les différents temps de l'enfant lorsqu'il est sur le temps Périscolaire (Ecole, Accueil Périscolaire, Pause mérienne, ALSH des mercredis), l'équipe d'encadrement de la Pause Mérienne travaille sur les mêmes axes d'interventions que l'équipe du service Jeunesse (dont plusieurs d'entre eux interviennent sur les deux services).

Les encadrants sont donc sensibilisés sur divers points grâce à des jeux d'enquêtes, des quizz, des mises en situations ou des exposés :

Rappel du cadre réglementaire / La Violence faite aux enfants (formes, risques et conséquences, prévention) / Dangers et Sécurité (dangers liés aux repas, aux déplacements, au manque de surveillance et encadrement, aux jeux, aux incendies, aux intrusions, à l'absence de cadre, à l'environnement et météo) / Connaître son environnement et savoir se repérer pour se confiner et/ou évacuer / Les PAI et allergies et spécificités alimentaires / Animations des temps de pause mérien / Comment rédiger un rapport factuel / Rôles et postures de l'encadrant.

Ces différents axes d'interventions sont les suivants :

- Organiser un temps libre (avant ou après le déjeuner) :
 - Courant Février : Etat des lieux ; ressenti des enfants ; le temps libre idéal des enfants
 - Mars/avril : Comment aménager le temps libre afin de répondre aux attentes et besoins des enfants
 - Mai/juin : Mise en pratique
 - Juillet : bilan
- Positionnement des encadrants et aménagement de la cour de récréation :
 - Visionnage de vidéos portant sur le déroulement du temps libre
 - Questionnement sur le déroulement : tous les enfants ont-ils un espace approprié en fonction du jeu qu'ils décident de faire ?
 - Ont-ils le matériel adéquat (ballons, cordes, petites voitures, etc....)
 - Comment gérer et aménager cet espace à la fois collectif et individualiste ?
 - Rôle de l'encadrant pendant ce temps libre/temps de détente de l'enfant ?

Dans le cadre des réunions pédagogiques hebdomadaires du service Jeunesse, la même thématique est traitée concernant le temps libre avant et après la cantine dans le cadre de l'ALSH.

En effet, il nous apparaît très important que ce temps Extra et Périscolaire soit cohérent pour l'enfant.

Quid d'un travail réalisé en partenariat avec les écoles ?

Ressources mobilisées pour la mise en œuvre du PEL (partenaires, intervenants, équipements, etc..) :

- Les intervenants : Le personnel titulaire d'animation (ACM Extra et Périscolaire, Pause Mérienne)
Le personnel A.T.S.E.M.

Recrutement de plusieurs animateurs (BAFA, CAP Petite Enfance), contrats CEE, CDD.

- Les partenaires : Les associations sportives du territoire (Handball club, l'Avenir Gymnique, Tennis club, etc..).
Les associations culturelles du territoire : L'Ecole du Cirque « CHARIVACIRC », « les Petites Madames » (troupe de théâtre en résidence), l'association DDBT (Diseurs De Beaux Textes),
L'animatrice du service Sports & Bien-être (ville de Corbie)
La Digue (jeux de traditions Picardes),
Intervenants extérieurs diplômés Brevet d'Etat, dans des disciplines spécifiques (hockey sur gazon, Escrime, etc....)
- Les équipements :
→ **Centre-ville** : Les terrains de l'enclos.
La piste d'athlétisme.
La médiathèque.
L'école du cirque (place Jean Catelas).

→ **Quartier d'Etampes** : Le stade annexe.
L'espace Toming (terrain multisports).

→ **Quartier de la Neuville** : La place du centre du quartier de la Neuville (terrain de ballon au poing, terrain gazonné et aire de jeux).

La configuration du territoire et la répartition de ses écoles nécessitent de nombreux déplacements en intramuros, à pied ou en Bus (Bus de la ville).

Les partenaires extérieurs :

- ***Les partenaires institutionnels*** :
Le Ministère de l'Education Nationale
La Direction Départementale de la Cohésion Sociale
La Caisse d'Allocations Familiales
La PMI
- ***Les partenaires associatifs*** :
L'ensemble des associations Corbéennes, sportives et culturelles, dans la mesure du possible (diplômes pas toujours en adéquation avec la réglementation Jeunesse et Sport – Peu d'associations disposent d'un animateur Brevet d'Etat).
Nous avons donc régulièrement recours à des associations sportives situées aux alentours de Corbie, comme Amiens par exemple.

Les critères d'évaluations :

→ **Indicateurs retenus** (répondant aux objectifs visés) :

Avons-nous atteint les objectifs éducatifs qui étaient :

- ☛ Epanouissement de l'enfant et promotion du JEU.
- ☛ Apprentissage des responsabilités et de la Citoyenneté.
- ☛ Apprentissage à la vie en collectivité dans la bienveillance et le respect de l'autre.
- ☛ Esprit d'initiative et projets sur l'environnement, le développement durable, la solidarité, le partage et la communication.

Si les objectifs ou certains objectifs ne sont pas atteints, lesquels devons-nous revoir et quelles solutions pouvons-nous apporter pour la prochaine fois ?

→ **Indicateurs quantitatifs** (nombre d'inscrits, de participants, etc...) :

- ✓ Le nombre d'enfants inscrits à l'Accueil Périscolaire du matin.
- ✓ Le nombre d'enfants inscrits à l'Accueil Périscolaire du soir.
- ✓ Le nombre d'enfants maternels inscrits à l'A.L.S.H du mercredi.
- ✓ Le nombre d'enfants élémentaires inscrits à l'A.L.S.H des petites vacances.
- ✓ Le nombre d'enfants inscrits à l'A.L.S.H été.
- ✓ Le nombre de familles dont les enfants sont inscrits sur les différents services d'accueils et qui travaillent.

→ **Indicateurs qualitatifs :**

- ✓ Les activités proposées étaient-elles adaptés aux enfants ?
- ✓ Les activités proposées ont-elles plu aux enfants ?
- ✓ Les activités proposées étaient-elles suffisamment diversifiées ?
- ✓ Les activités proposées étaient-elles en cohérences avec les projets d'écoles ?
- ✓ Le travail en lien avec les écoles est-il satisfaisant ? (Oui, moyennement, non, pourquoi ?).
- ✓ Quelle était l'ambiance des activités ? (Agréable, agitée, dynamique, pas assez dynamique, adaptée à ce genre d'activité, autre ?).
- ✓ Les moyens matériels, humains et financiers étaient-ils suffisants, corrects, insuffisants ?
- ✓ Le résultat final du projet global est-il satisfaisant ? (Oui, moyennement, non, pourquoi ?).

Modalités de reconduction du PEL :

- Poursuivre l'organisation du PEL.
- Modifier l'organisation du PEL mis en œuvre au départ (Motiver la raison du changement).
- Maintenir les activités réalisées dans le cadre du PEL et les étendre.
- Modifier les activités réalisées dans le cadre du PEL ou certaines des activités (Motiver cette décision).

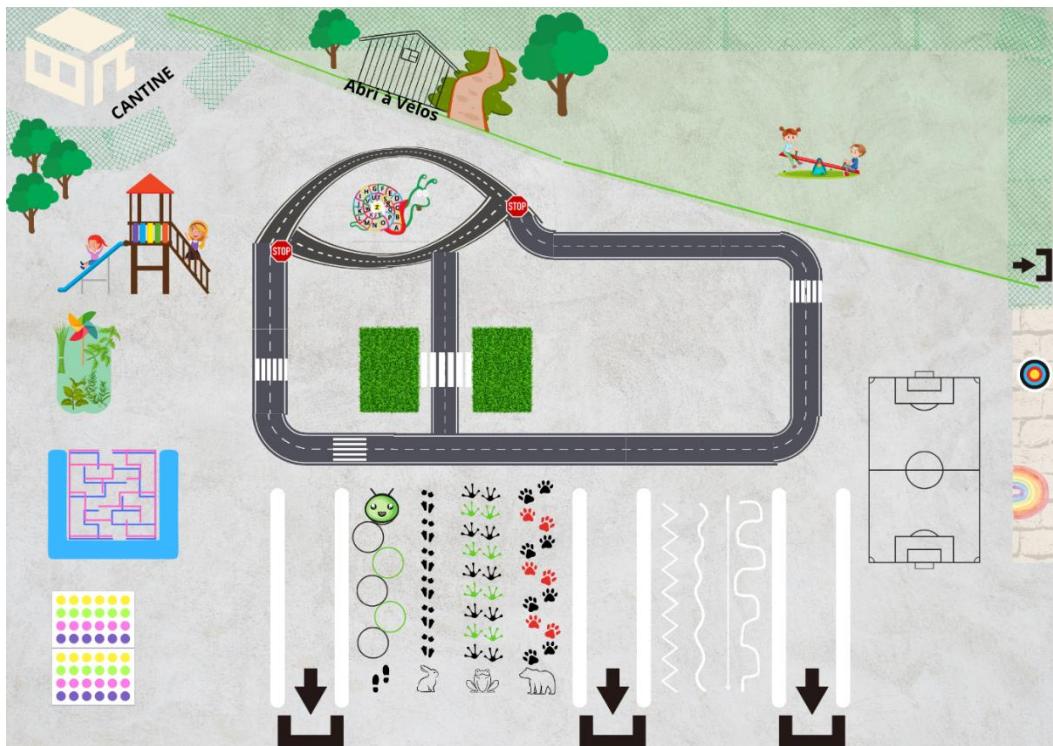
- Revoir le PEL globalement (proposer un diagnostic de territoire afin de revoir les besoins réels du public accueilli).
-

Continuité éducative : Projets et Actions réalisés et en cours de développement :

Tracés Pédagogiques dans les cours d'écoles de l'école primaire ABDA (Au Bord de l'Ancre) dans le quartier de la Neuville. Soit 3 bâtiments scolaires (Pauchelet, République et l'école maternelle Au Bord de l'Ancre) et trois cours de récréation dans lesquels des tracés ont été réalisés en juillet 2023 par trois agents de la Mairie (Manuel DESSOUTER, peintre à la ville de Corbie ; Laura SAGOT, animatrice Sports & Bien-être à la ville de Corbie ; Claire SCELLIER, directrice de l'EJE (Enfance Jeunesse Education).



Tracés pédagogiques dans la cour de récréation de l'école maternelle F. DOLTO :



Le plan de ces tracés a été réalisé par Marie HURIAUX, responsable du service JEUNESSE après un travail de réflexions et de concertation entre Marie HURIAUX, Claire SCELLIER, la directrice et les deux enseignantes de l'école maternelle.

En effet, ladite école maternelle est, en dehors du temps de classe, occupée par le service JEUNESSE de la mairie, dans le cadre de l'ACM Extra et Périscolaire, soit toute l'année (excepté pendant les vacances de Noël).



Ces tracés ont été réalisés du 07 au 11/07/2025 par trois agents de la Mairie (Manuel DESSOUTER, peintre à la ville de Corbie ; Laura SAGOT, animatrice Sports & Bien-être à la ville de Corbie ; Claire SCELLIER, directrice de l'EJE (Enfance Jeunesse Education).

Aménagement Espace Toming : espace situé à proximité de l'EDE (Espace Des Enfants) dans le quartier d'Etampes.



A cet endroit, un projet d'aménagement d'aire de jeux pour les 3/12 ans est en cours de conception. Celui-ci est proposé par Claire SCELLIER, directrice de l'EJE et travaillé avec les jeunes élus du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes).



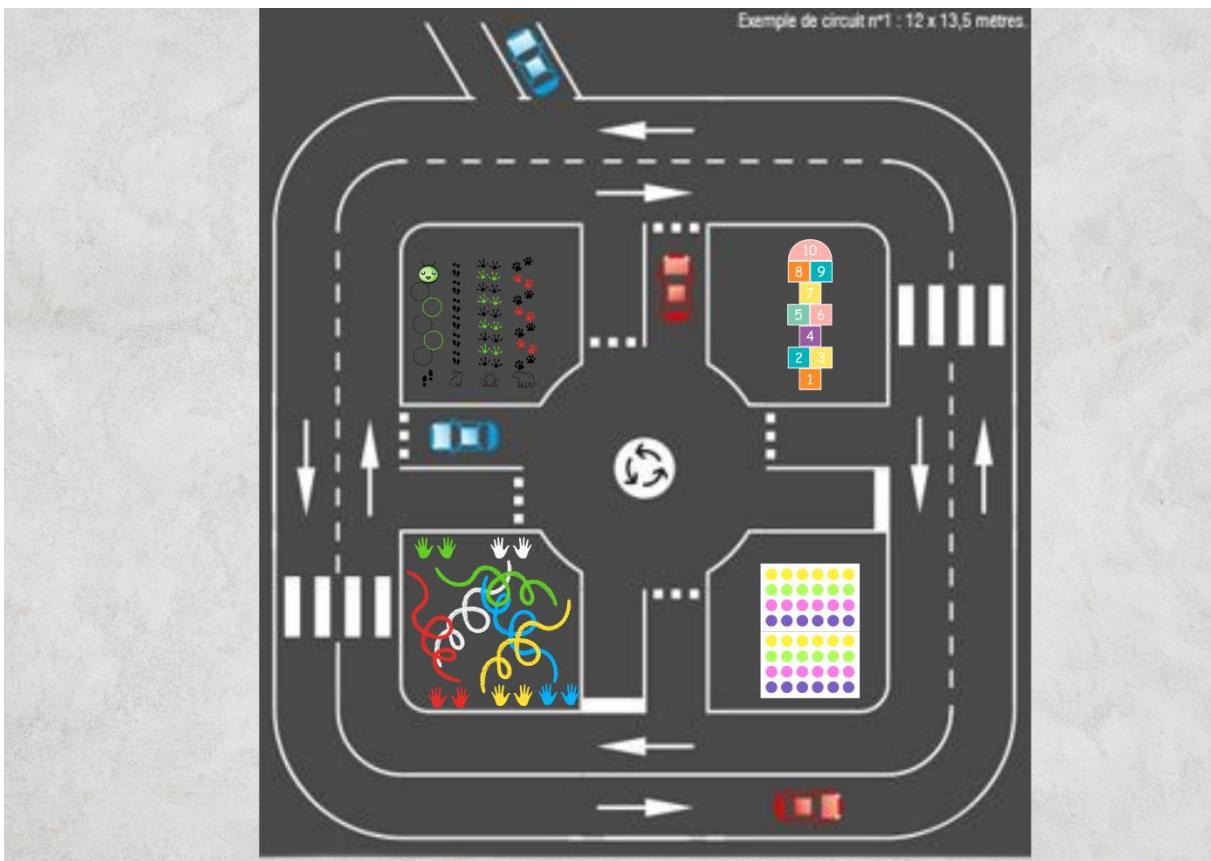
Avant avec le revêtement faux gazon



Après le retrait du revêtement

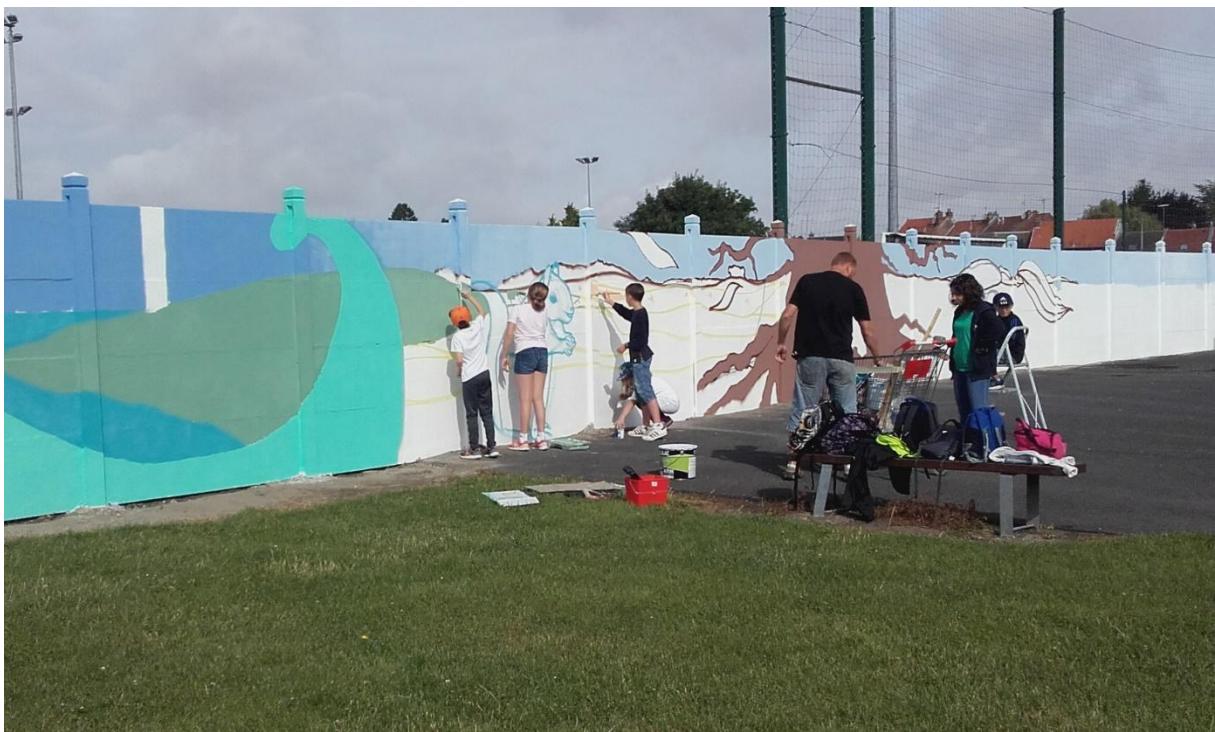
A cet endroit, va être réalisé, un circuit routier pour les vélos, trottinettes, draisennes, petits karting, tricycles, etc... Ce projet est proposé par Claire SCELLIER, directrice de l'EJE et travaillé avec les jeunes élus du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes).

Au sein du circuit routier, le marquage de 4 jeux pédagogiques sera réalisé.



Pourquoi ce projet ? Ce dernier part du constat que seul un terrain multisports est aménagé au sein de l'Espace Toming.

Une grande fresque sur les 4 saisons a été réalisées par 11 enfants de l'ACM avec un grappeur en juillet 2019



En outre, on constate qu'il n'y a pas de jeux pour les plus jeunes, ni d'espaces réservés aux familles.

Objectifs du projet :

- Permettre aux jeunes, ainsi qu'aux parents et jeunes enfants de venir se détendre et jouer.
- Favoriser le rassemblement de différentes générations.

Le circuit routier pourra également être utilisé par les écoles de la commune afin d'acquérir les différentes étapes du « savoir rouler ».

L'ensemble, des aménagements de l'Espace Toming y compris le terrain multisports, pourra être utilisé par les enfants de l'ACM Extra et Périscolaire.

Les parents pourront venir partager un moment de jeux et/ou de détente avec leurs enfants de différents âges. Les familles pourront également partager un pique-nique.

Plan du futur Espace Toming :

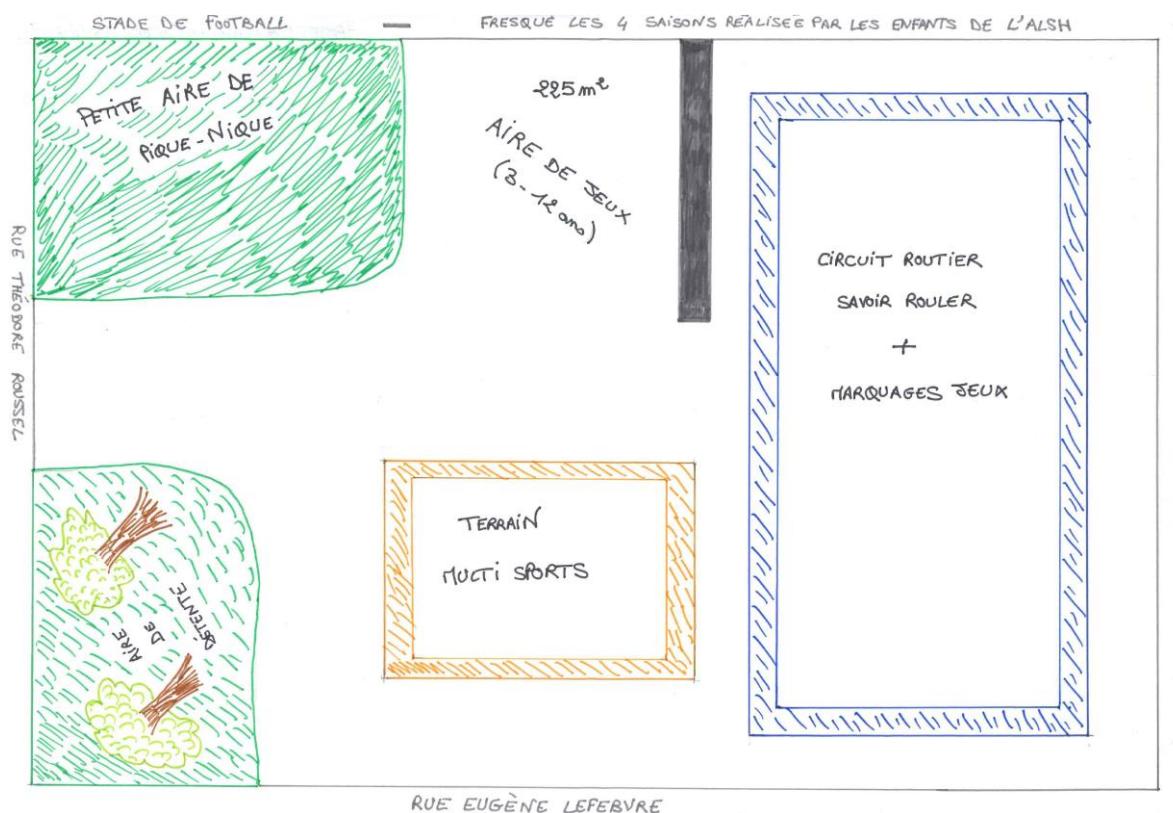
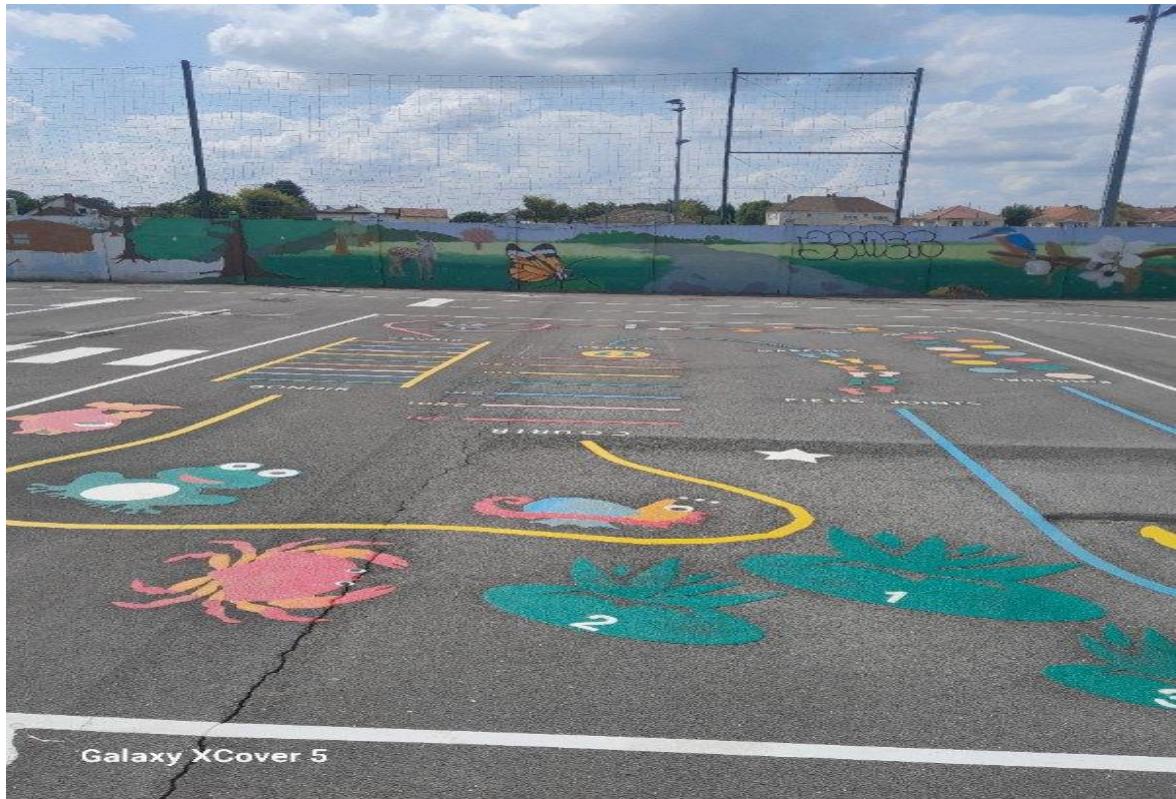
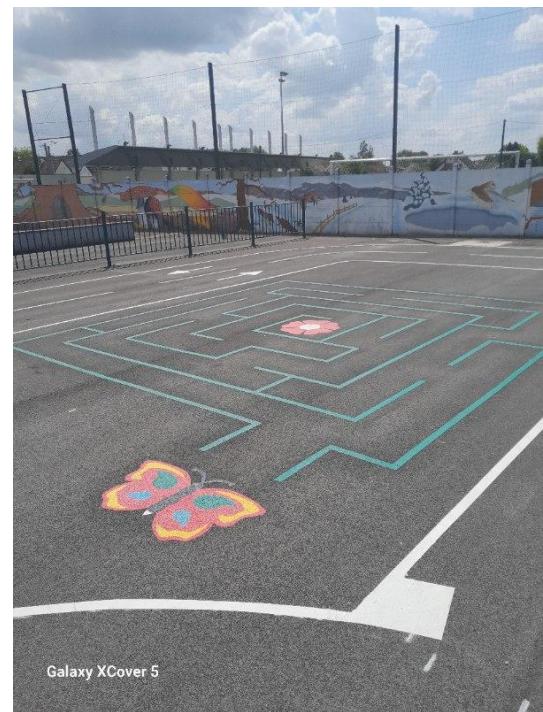




Photo du Terrain multisports réalisé en 2011

Tracés de jeux pédagogiques au sein du circuit pédagogiques – Espace Toming – Réalisés le 25/07/2025





Tracés de jeux pédagogiques au sein du circuit pédagogique – Espace Toming – Réalisés le 25/07/2025



Circuit pédagogique – Espace Toming – Réalisés courant avril 2025

MAQUETTE PROJET D'AIRE DE JEUX (Espace Toming) :



Le projet a été présenté et expliqué, par les intervenants KOMPAN, aux jeunes élus du CMJ le mercredi 17/09/2025.

Les jeunes élus ont posé de nombreuses questions et ont ensuite validé le projet dans son ensemble. Il sera proposé aux demandes d'Investissements 2026.

SÉCURITÉ AUX ABORDS DES ÉCOLES :

Constat :

Les écoles de la commune réparties en trois quartiers ne sont pas suffisamment visibles et signalées. On ne trouve pas de panneau « Attention école ». Lorsque l'on ne connaît pas Corbie, on ne voit pas de la route où se situe les écoles.

On observe également une dangerosité plus élevée aux abords de certaines écoles ; comme l'école République rue de la République, l'école Au bord de l'Ancre rue de Pont Noyelles, l'école Roses de Picardie rue Charles de Gaulle.

Objectifs :

Proposer des aménagements afin de donner une visibilité, depuis la route, des abords des écoles (entrées et sorties des élèves).

Favoriser la signalisation aux abords des écoles, afin de faire ralentir les automobilistes, véhicules deux roues motorisés, trottinettes...

Aménagements proposés :

(Cf. photos ci-après)



Ce projet est travaillé en partenariat avec la Police Municipale. Il sera proposé aux demandes d'Investissements 2026.

LE VILLAGE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE :

Le jeudi 25/09 dernier, le chef de la Police Municipale, Stéphane BORCK et moi-même avons mis en place une journée consacrée à la sécurité routière pour les deux roues motorisées. Cette journée s'adressait aux élèves de la 4^{ème} à la Terminale.

Ainsi, 400 élèves des Collèges Eugène Lefebvre, Ste Colette et du Lycée Ste Colette se sont rendus à cette journée de prévention.

Objectifs de cette journée (définis par les constats effectués par le SDIS de la Somme) :

Réduire le nombre d'accidents de la route occasionnés par ou à l'encontre des deux roues.

Améliorer la sécurité des usagers de deux roues motorisées ou non (être vu de jour comme de nuit).

Apprendre les comportements qui permettent de se déplacer en toute sécurité.

Faire face aux situations de danger.

Inciter les usagers utilisateurs d'engins électriques à détenir une assurance.

Récapitulatif des Ateliers proposés :

1. Gestes de premiers secours par le SDIS : 20 mn
2. Les distracteurs par la Préfecture : 20 mn
3. Equipements & Réglementation vélo par la Préfecture et l'association cyclo club Val de Somme : 20 mn
4. Mur Digital par WAD-EVENTS : 20 mn
5. GROUPAMA : 20 mn
6. L'importance du port du casque pour les deux roues par l'AFTC (Association de Familles de Traumatisés Crâniens et de Cérébrolésés) : 20 mn
7. Code de la route (les nouveaux panneaux) par la Préfecture : 20 mn

Le matin et l'après-midi, pendant 30 mn, le SDIS a organisé une simulation d'accident d'un deux roues contre un véhicule. Les jeunes ont pu participer à ces simulations et apprendre les gestes à effectuer dans l'attente des secours.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

**25^e
SEPT. 2025**
9H00 - 16H30

📍 PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

**JOURNÉE DE PRÉVENTION POUR LES 2 ROUES
À DESTINATION DES JEUNES DE LA 4ÈME À LA TERMINALE**

GRATUIT ET SANS INSCRIPTION



SPLIT !



**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE
ENSEMBLE**

